

PROCES-VERBAL
Assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2021 à 20h00
AES La Courte Echelle

Co-Présidence : Mme Sophie Cattin et M. Thomas Osinga
Procès-verbal : Mme Stéphanie Grand Sciotto

La séance est ouverte par la Co-Présidente Sophie Cattin, dans la salle de l'AES à Vulruz en présence des membres du comité, des 2 animatrices, des représentants des conseils communaux de Sâles et Vulruz, ainsi que de la directrice d'établissement.

La Co-présidente suit l'ordre du jour figurant sur la convocation à l'assemblée générale, laquelle est annexée au présent procès-verbal.

1. Message de bienvenue de la Présidence et ouverture de l'Assemblée Générale

La Co-Présidente salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants, venus en nombre !

Les membres du comité sont présentés, ainsi que les animatrices Katia et Brigitte qui sont déjà remerciées pour leur travail.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 13 octobre 2020.

L'assemblée générale approuve le PV de la dernière assemblée générale à l'unanimité des membres présents.

Le PV de l'assemblée du jour sera mis à disposition sur le site internet de l'association et pourra être consulté. Sans nouvelle de la part des membres de l'association et passé un mois, il sera considéré comme approuvé.

4. Rapport d'activités

Les Co-Présidents présentent le rapport annuel. Ils passent en revue les points importants de l'année :

- Année entrecoupée par des épisodes COVID, ce qui a impliqué des démarches et ajustements.
- Ateliers découvertes pour enfants des futurs 1H ont rencontré un grand succès ; ce sera maintenu à futur, car cela permet un 1^{er} échange de qualité.
- Année rythmée avec des activités diverses : pic-nic, grimages, halloween, bricolages divers.
- Tâches particulières du comité : processus d'autorisation SEJ lié au déménagement, autorisation délivrée pour 45 places (sur le temps de midi).
- Collaboration avec la direction d'école pour que les alternances soit si possible regroupées et que l'AES puisse ouvrir une plage pour ces besoins-là.
- Collaboration avec la commune de Sâles pour le transport scolaire, un arrêt spécial à l'Hôtel-de-Ville, qui permet un gain de temps non négligeable.
- Discussion avec les communes au niveau financier, leur soutien a permis d'absorber le déficit accumulé.
- Fréquentation à la hausse à partir de cette dernière rentrée, réflexion afin de trouver le fonctionnement optimal.
- Ce lieu d'accueil spécialement dédié a permis l'ouverture de nouvelles plages horaires.
- Forme d'association de l'AES : historiquement l'AES a été créé par une association de parents. Rappel de l'obligation des communes qui, dans notre cas, délègue cette tâche à notre comité de bénévoles. La plupart des AES ont une direction professionnelle. Notre AES est un service accessible à toutes les bourses, les tarifs sont dans la moyenne du canton de Fribourg.
- Remerciements aux animatrices pour tout leur travail, leur flexibilité, leur disponibilité et leur rigueur (COVID !).
- Remerciements aux 2 communes pour leur collaboration, notamment celle de Vulruz pour les nouveaux locaux qui s'avèrent être un magnifique outil de travail.

Les animatrices, par la voix de Brigitte, présentent leur rapport :

- 47 familles, 70 enfants de 4 à 12 ans
- Locaux donnent satisfaction, nouvelles plages horaires ont pu être ouvertes
- Vendredi midi 37 enfants !! un record
- Jeudi matin ouverture pour alternance, 7 enfants toute la matinée.
- 2 adjointes ont été engagées pour cette nouvelle année : Christelle et Danielle
- Collaborations optimales avec les tiers : restaurant la forêt lointaine, les communes, les parents qui font confiance = c'est un bonheur de travailler dans ces conditions
- Remerciements au comité pour l'appui et la collaboration

5. *Rapports financiers*

M. Sébastien Regamey, caissier du Comité, présente son rapport annuel.

5. a) Rapport des comptes pour l'exercice 2020/2021 (au 31 juillet)

Total produits : CHF 122'293.15

- 1/3 de plus (contribution aux frais de garde)
- Moyenne 2'700 par famille/an
- Contribution communale = 40% des charges

Total charges : CHF 119'421.63

- Charges principales : salaires et charges sociales
- Élément extraordinaire : commune de Vulruz qui est encore remerciée n'a pas facturé l'entier des loyers : seulement 7 mois
- Perte sur débiteurs : procédure de poursuite pour Fr. 882.34

Gain de l'exercice : CHF 2'871.52

Capital d'entrée = découvert de Fr. 17'018.23 a été couvert par les communes en début d'année.

Capital au 31.7.2021 = Fr. 2'871.52 il s'agit du bénéfice de l'exercice 2020-21.

Il est précisé que les salaires sont payés par la commune de Sâles.

Une remarque de M. Jean-Bernard Erni, conseiller communal au sujet de la perte sur débiteurs ; il rappelle que les ADB peuvent être relancés pendant 20 ans, en cas de retour à meilleure fortune.

5. b) Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport de vérification rédigé par les vérificateurs de comptes, M. Frédéric Birbaum et Mme Gaëlle Esseiva est lu et l'assemblée générale approuve la proposition des réviseurs et les comptes 2020/2021 à l'unanimité des membres présents.

5. c) Approbation des comptes et décharge au Comité

Vu le rapport des réviseurs des comptes, il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge au Comité pour l'exercice 2020/2021 ce qui est accepté à l'unanimité.

5. d) Présentation du budget 2021/2022

Le caissier présente le budget 2021-2022

Total produits : CHF 195'000.00 (basé sur la facturation de septembre 2021)

Total charges : CHF 182'600.00

Résultat de l'exercice CHF 12'400.00 (excédent de produits)

La fréquentation étant en forte progression, tous les postes sont augmentés. La meilleure fréquentation permet de mieux couvrir les frais fixes. L'équilibre est fragile, 1 ou 2 familles de plus ou de moins peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Le budget est présenté en détail.

5. e) Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité des membres présents.

Tous les documents financiers peuvent être obtenus sur demande auprès du caissier.

6. Démission et élection au Comité

Aucune démission n'est à déplorer, un nouveau membre est cependant accueilli au sein du comité en la personne de M. Rachid Baaouich. Il est félicité et remercié par avance pour son dévouement !

Une parenthèse est ouverte afin de présenter les tâches du comité :

- Tâches principales : RH (Sophie), comptabilité (Sébastien)
- autres tâches partagées entre les membres : administration, contacts, site internet, etc..
- si d'autres amateurs sont intéressés à s'investir, ambiance agréable

7. Election des vérificateurs

Le Co-Président s'adresse à l'assemblée pour l'élection au poste de suppléant vérificateur. Pas de candidature au sein des personnes présentes. M. Sébastien Mercier est proposé et élu à l'unanimité.

M. Frédéric Birbaum devient quant à lui 1^{er} vérificateur.

8. Divers et remerciements

Mme Marie-Chantal Pasquier, conseillère communale à Sâles, remercie le comité pour le travail effectué ! M. Rachid Baaouich témoigne de son arrivée dans le canton de Fribourg, il a été heureux de trouver une solution de garde optimale. Remerciements et applaudissements pour les animatrices et leur travail au quotidien !

Mme Maria-Elena Monney, directrice d'école relève également l'importance de cette collaboration entre l'AES et l'école : la transmission des infos se passe bien, une collaboration sympathique et efficace.

La Co-présidente remercie encore les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h50.

Stéphanie Grand Sciotto
Auteure du PV


Sophie Cattin
Co-présidente